

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CGE : Lambert-Noël Matha reçoit les partis politiques aujourd'hui

LA rencontre initiée par le ministre d'État en charge de l'Intérieur aura lieu ce matin à 10 heures à l'auditorium de l'immeuble Arambo, siège du ministère de l'Économie et de la Relance. Chaque parti politique légalement reconnu devrait être représenté par deux membres.

ONDOUBA'NTSIBAH &
Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

SANS doute pour donner suite à la récente décision de la Cour constitutionnelle relative à la fin des pouvoirs du bureau du Centre gabonais des élections (CGE), et au renouvellement de ladite instance dans un délai d'un mois, le gouvernement, par l'entremise du ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, convie les partis politiques de la Majorité et de l'Opposition légalement reconnus, à une réunion ce lundi matin (10 heures). A l'auditorium de l'immeuble Arambo. Chaque formation politique devra se faire représenter par deux membres. Il aura fallu deux requêtes introduites auprès de la Cour constitutionnelle pour que l'opposition, particulièrement la chapelle de François Ndong Obiang "Ré-appropriation du Gabon, pour son indépendance et sa reconstruction" (RÉAGIR), obtienne finalement gain de cause. Ainsi, le 3 janvier dernier, la "gardienne des lois" a décidé la dissolution du bureau du CGE jusqu'ici pré-



Le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, convoque ce lundi la classe politique pour le renouvellement du Bureau du Centre gabonais des élections (CGE).

sidé par Moïse Bibalou Koumba. Logiquement, les discussions de ce lundi devraient essentiellement tourner autour des critères

des représentants de la classe politique au sein de cette instance, la date de l'élection et les modalités de l'élection des membres

du bureau. Il s'agira sans doute de rappeler les dispositions des textes portant création, organisation et fonctionnement de cet

organe en charge des élections politiques dans notre pays. Et peut-être aussi d'indiquer le calendrier électoral y relatif.

Il faut souligner que ce processus intervient au terme d'une longue période au cours de laquelle les principaux acteurs politiques, notamment au sein de l'Opposition, n'ont cessé de dénoncer l'illégalité du bureau sortant ; d'abord depuis la levée des restrictions liées à la lutte contre la Covid-19 ; puis depuis la proclamation des élections législatives partielles organisées dans trois sièges (Tchibanga, Mimongo et Mékambo).

Relevons aussi que le processus relatif à la mise en place d'un nouveau bureau du CGE intervient au cours de l'année 2023 pour laquelle le Gabon devrait normalement organiser des élections générales (présidentielle, législatives et locales). C'est dire l'enjeu et l'importance de ce processus. D'autant plus que selon la loi, les membres du bureau du CGE sont élus par l'assemblée générale...

Aux yeux de certains observateurs de la vie politique nationale, le choix des candidats de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence devrait se faire sans grande difficulté, au regard de la cohésion qui y règne à nouveau, depuis la réunion de ses membres, il y a quelques mois au siège du CLR. Ce qui ne serait pas le cas pour l'Opposition qui, elle, est constituée de plusieurs regroupements de formations politiques. Même si, depuis plus d'une semaine, elle a mis en place une grande plateforme dénommée "Alternance 2023".

La question que l'on se pose est celle de savoir si cette initiative permettra à ce camp politique d'aller en rangs serrés, ne serait-ce que pour la désignation de leurs représentants au sein du bureau du CGE ? L'actualité récente tend à montrer que rien n'est impossible (lire ci-contre).

Contrepoint

L'Opposition tiendrait déjà ses représentants

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

SELON certaines sources, l'Opposition aurait choisi la semaine écoulée, par vote, ses représentants au sein du bureau du Centre gabonais des élections (CGE). Laissant derrière elle, ses guerres intestines qui ont souvent lieu au moment d'envoyer des représentants au sein des institutions républicaines gérées à parité avec la Majorité.

Ainsi, Louis-Gaston Mayila, chef de file de la Plateforme des partis et groupements politiques de l'opposition (PG41), certainement après avoir consulté ses pairs, se serait mis d'accord avec tous les autres sur les conditions d'organisation de ces choix d'hommes et femmes devant les représenter au sein du CGE. Selon certaines indiscretions, le parti "Les Démocrates" (LD) aurait tiré le gros lot. Christelle Koye, militante LD, conduira la délégation

des représentants de ce camp politique. Plébiscitée par 23 voix sur 26, elle devrait donc recouvrir le poste de vice-présidente du CGE qu'elle occupait depuis 2018. Un choix qui ne semblait pas si simple au départ puisqu'elle a dû se défaire d'une autre dame, Colette Metimbe Fadi, militante du RPM d'Alexandre Barro Chambrier. Le renouvellement du bureau du CGE devait, somme toute, enregistrer comme représentant l'Opposition, les cadres issus

de l'Union nationale (UN), de l'Union pour la nouvelle République (UPNR), et de LD, respectivement aux postes de rapporteur, questeur et vice-président.

Dans tous les cas, la réunion présidée ce jour par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, devrait, si la communication des candidats est à l'ordre du jour, permettre de confirmer ou d'infirmier toutes ces informations.